

Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie



Chère Mantesaise, cher Mantaïs,

Les 21 et 28 juin prochains, vous devrez faire un choix très important pour l'avenir de notre ville. Une élection cantonale partielle a lieu pour désigner le représentant de notre ville, qui est son propre canton, au Conseil général des Yvelines. En tant que Maire, j'ai jugé indispensable de me porter candidat à cette élection.

Depuis 1995, notre ville s'est redressée d'une façon spectaculaire et ceci n'a été possible que grâce à l'aide du Conseil général qui nous a aidé à réaliser les investissements CONSIDÉRABLES qui avaient été négligés par les précédentes majorités socialistes (routes, éclairage public, ceinture verte, rénovation urbaine, équipements...).

Par ailleurs, aujourd'hui encore, beaucoup de nos services sont financés grâce à l'argent du Conseil général qui nous aide à hauteur de 10% de notre budget. Crèches, réussite éducative, prévention spécialisée, toute notre politique municipale se fait avec l'aide du Conseil général des Yvelines qui soutient aussi fortement nos associations.

Je suis le seul des candidats qui s'inscrira dans la MAJORITE DEPARTEMENTALE. Les autres seront forcément dans l'opposition et combattront la politique menée par le département comme ils le font depuis 1995. Ils en ont évidemment le droit mais les conséquences pour Mantes seraient catastrophiques.

Depuis 2005, je suis Maire de Mantes-la-Jolie. J'en connais donc tous les dossiers importants et j'ai l'habitude de travailler avec les équipes du Conseil général. De mon point de vue, cette proximité et cette expérience sont irremplaçables.

En demandant à Pascale BÉDIER d'être ma suppléante, j'ai voulu montrer que mon action se situera dans le prolongement du travail mené depuis 1995. Pascale est une femme d'expérience. Elle a travaillé longtemps dans le domaine de l'action sociale au Conseil général des Yvelines puis à l'hôpital de Mantes-la-Jolie comme Directrice des Ressources Humaines. Son expérience me sera précieuse tant nous savons tous combien, pour notre ville, le domaine social est essentiel.

Mantes-la-Jolie a changé et il reste beaucoup à faire. Pour continuer à avancer ensemble, j'ai besoin de votre confiance et de l'aide du Conseil général. En m'élisant les 21 et 28 juin prochains, vous montrerez que vous voulez poursuivre le travail commencé ensemble.

Ensemble, continuons pour Mantes-la-Jolie

Michel VIALAY
Maire de Mantes la Jolie

Michel Vialay

Suppléante : Pascale Bédier

À l'issue d'une décision de justice de la Cour de Cassation, prochainement portée devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Pierre Bédier, mon mari, a été démis de ses fonctions de Président du Conseil général avec une particulière brutalité. Mon engagement dans cette campagne est, tout d'abord, pour lui dire toute ma confiance, comme tant de Mantaises et de Mantais.

Mon engagement est alors tout naturellement auprès de Michel Vialay, le maire de Mantes-la-Jolie, notre ville-canton. Michel, c'est le courage, l'intelligence, la détermination, des qualités humaines au service de notre ville, pour que nous soyons tous, où que nous habitons, heureux et fiers d'y vivre.

Michel Vialay élu conseiller général, c'est l'engagement que Mantes-la-Jolie pourra poursuivre ses actions avec le Conseil général à ses côtés, en maintenant le dynamisme de notre ville.

Ensemble,
continuons pour Mantes-la-Jolie

Pascale BÉDIER



Nos engagements depuis 2008 :

Promouvoir la réussite pour tous les mantais de l'école à l'université

- Mise en place d'un soutien scolaire individualisé pour les collégiens mantais en difficulté, pris en charge par le Département à l'aide d'un chèque emploi service universel
- Instauration de bourses au mérite d'un montant chacune de 2000 euros pour les bacheliers mantais ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat et scolarisés en ZEP ou dans une famille à revenus non imposables.

ENGAGEMENT DÉJÀ TENU

Agir pour les familles mantaises

- Création de places supplémentaires pour la garde d'enfants. Le Département apportera à la commune un soutien financier à l'investissement et en fonctionnement
- Mise en place d'un chèque mobilité pour les adultes handicapés
- Soutien du Département à l'obtention du permis de conduire pour les moins de 26 ans par une aide forfaitaire de 500 euros en contrepartie d'une contribution civique dans le domaine de l'environnement, de l'entretien du domaine public ou de l'encadrement de jeunes dans le cadre des Yvelines Campus

ENGAGEMENT DÉJÀ TENU

Favoriser le commerce du centre ville et la création d'entreprises

- Développement et maintien du commerce de centre ville
- Création d'un Fonds d'investissement pour le développement des jeunes entreprises technologiques
- Extension du réseau haut débit départemental jusqu'à Mantes

Aider l'accession à la propriété des jeunes ménages mantais

- Construction de 1000 nouveaux logements jusqu'en 2009 dont 239 en logement social
- Création de logements étudiants
- Création d'un « éco quartier » à coté de l'hôpital, les logements respecteront totalement l'environnement. Les travaux commenceront en 2012.
- Mise en place d'un conseil individualisé pour l'accession à la propriété à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines. Cette permanence fonctionne déjà tous les mercredis à l'AGORA.
- La ville a mis en place une aide pouvant aller jusqu'à 5000 euros pour les ménages qui achètent leur 1^{er} bien immobilier.

ENGAGEMENT DÉJÀ TENU

ENGAGEMENT DÉJÀ TENU

Améliorer les transports des Mantais

- Augmentation du nombre de trains directs entre Mantes et Paris notamment aux heures de pointe.
Depuis fin 2008, 30% de trains directs en plus et 50% aux heures de pointe.
- Création d'une ligne de RER entre Mantes et La Défense
- Création d'une jonction ferrée à Achères pour relier Mantes à Versailles

ENGAGEMENT DÉJÀ TENU